

VILLE DE PONTARLIER
REGION DE FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation et stationnement – Interdiction de circulation et de stationnement rue Claude Chappe du 3 juin au 3 juillet 2024.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU la demande de l'entreprise VERMOT pour le compte de PREVAL afin de réaliser des travaux de raccordement au réseau de chaleur, rue Claude Chappe, du 3 juin au 3 juillet 2024,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 – Interdiction de circulation et de stationnement :

Du lundi 3 juin 2024, 7 h 00 au mercredi 3 juillet 2024, 17 h 00, la circulation et le stationnement seront interdits à tout véhicule :

- rue Claude Chappe : entre la rue Arago et la rue de Salins.

Le stationnement sera interdit à hauteur du chantier.

Les véhicules seront déviés via les rues Jean Mermoz, Arago ou Salins.

ARTICLE 2 -

Les panneaux de signalisation de déviation qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

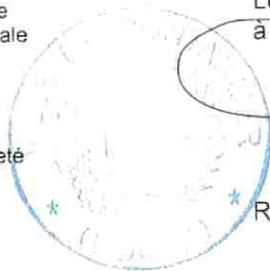
ARTICLE 3 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

PONTARLIER, le 30 mai 2024

Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller Municipal
à la Citoyenneté

- 1 ex. Arrêté du Maire
- 1 ex. Police Municipale
- 1 ex. Police
- 1 ex. DVEP
- 1 ex. Pompiers
- 1 ex. VERMOT TP
- 1 ex. Pôle Citoyenneté



Romuald VIVOT